

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 25 mars 2024

Délibération N° 25/03/2024 13

AVIS SUR LA VENTE D'UN VEHICULE DU CCAS

=====
L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

**M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK**

Étaient absents :

**M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSOONE
M. Lucas CHASSAGNE**

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Le CCAS de Saint-Laurent-Blangy dispose d'un véhicule Renault Captur de 2018 qui nécessite son remplacement.

Ce Renault Captur fait actuellement l'objet d'une proposition de rachat par Monsieur Didier LEDHE pour la somme de 10.000€. Cette proposition étant en rapport avec la valeur vénale du véhicule, le CCAS souhaiterait procéder à une cession de gré à gré.

En application des articles L123-8 du Code de l'Action Sociale et L2241-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le CCAS est tenu de solliciter l'avis conforme du Conseil Municipal pour mener à terme cette vente.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 062-216207530-20240325-D_2024_0325_13-DE



Au nom du bureau Municipal, je vous propose de donner un avis conforme à la délibération du Conseil d'Administration du CCAS en date du 15 mars 2024 actant la cession du véhicule Captur à Monsieur Didier LEDHE. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 26 mars 2024
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

